

Procès-verbal

À UNE SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE RIVIÈRE-DU-LOUP TENUE À LA SALLE DU CONSEIL SITUÉE AU 65, RUE DE L'HÔTEL-DE-VILLE, LE MERCREDI 25 JUIN 2025 À 18 H 15.

Sont présents : Le maire, monsieur Mario Bastille, les conseillères, mesdames Edith Samson et Chantal Amstad, les conseillers, messieurs André Beaulieu et Carl Thériault.

Est absent : Le conseiller, monsieur Steeve Drapeau

Également présentes : La directrice générale, madame Marie-Catherine Bégin-Drolet, et la greffière, Me Molie DeBlois Drouin.

FORMANT QUORUM DUDIT CONSEIL SOUS LA PRÉSIDENTE DE MONSIEUR LE MAIRE.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le maire procède à l'ouverture de la séance et souhaite la bienvenue aux gens présents.

**Rés. n°
279-2025**

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par la conseillère Chantal Amstad, appuyé par le conseiller André Beaulieu :

Que ce conseil adopte l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**Rés. n°
280-2025**

3. ADJUDICATION POUR LE PROJET DE PAVAGE ET RECONSTRUCTION DES RUES 2025

Il est proposé par le conseiller Carl Thériault, appuyé par le conseiller André Beaulieu :

Que ce conseil, sous la recommandation du chef de division travaux publics du Service technique et de l'environnement, accepte la soumission de Groupe Colas Québec inc. pour le projet STE-2025-06-25 Pavage et reconstruction des rues 2025, conformément au Bordereau de Prix totalisant un montant approximatif de 1 373 624,10 \$ taxes en sus pour les items 1 à 9 ainsi que les options A et C à I et l'autorise à signer tous les documents requis à cet effet pour la Ville de Rivière-du-Loup et au nom de celle-ci.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Procès-verbal de la séance extraordinaire du mercredi 25 juin 2025, 18 h 15.

Procès-verbal

4. PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur le maire répond aux questions provenant de la salle.

5. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

La greffière,



M^e Molie DeBlois Drouin

Le maire,



Mario Bastille